

Époux ou Père

Prénoms

Olivier

Nom

DUCREUX

Né le

31 juillet 1976

à heures

à PARIS 14 (Paris)

de⁽¹⁾ Patrick Jean DUCREUX

et de⁽¹⁾ Danielle METOIS

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽²⁾

Mentions marginales⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽²⁾

Épouse ou Mère

Prénoms Jessica Marthe Carmen

Nom

JAMES

Née le

24 octobre 1976

à heures

à RIS ORANGIS (Essonne)

de⁽¹⁾ Pierre Albert Lucien JAMES

et de⁽¹⁾ Catherine Marie-Jeanne CARTIER

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le⁽²⁾

Mentions marginales⁽³⁾

L'officier de l'état civil
Sceau⁽²⁾

Mariage célébré à

LESIGNY (Seine-et-Marne)

le 05/05/2012

à

13

heures

Les futurs époux ont déclaré⁽⁴⁾

qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

23

le

05 mai 2012

Mentions marginales⁽³⁾



(1) Prénoms et noms du père et de la mère.

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements d'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extrait de l'acte de mariage.

(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(4) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le par maître, notaire à ».

Époux ou Père

Déclaré conformément aux registres, le

Décédé le

à

Délivré conformément aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 1978

Le 22 Juin 2005

à

est né(e)⁽²⁾ Cléo DUCREUX

du sexe Féminin à MELUN (Seine et Marne)

reconnu(e)⁽³⁾ le 26 avril 2005 à la mairie de
OZOIR-LA-FERRIERE (Seine et Marne)

par⁽³⁾ ses père et mère

21 mai 2012

Délivré conformément aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil délégué
Sceau



Épouse ou Mère

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conformément aux registres, le

Mentions marginales⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conformément aux registres, le
Mentions marginales⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ». (3) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(4) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ». (5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 88/85

Le 26 janvier 2010
à 19 heures 40
est né(e) (1) **Hanot DUCREUX**

Suivant déclaration conjointe
du choix du nom en date du : 27/01/2010

du sexe Féminin à Tournan-en-Brie
(Seine-et-Marne)
reconnu(e) (2) le 5 janvier 2010 en la
Mairie de Ozoir-la-Ferrière
(Seine - et - Marne)
par (3) par ses père et mère

Délivré conforme aux registres, le 25 Mai 2012

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le _____ à _____ heures
est né(e) (1)

du sexe _____ à _____

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances(s).

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.